



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Reservé
au
Moniteur
belge



Déposé / Reçu le

12 MARS 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **1017 248 007**

Nom

(en entier) : **Fondation JCMLA**

(en abrégé)

Forme légale : **Fondation privée**

Adresse complète du siège : **Drève du Prieuré 25, 1160 Auderghem**

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur

Le 25 février 2025, l'administrateur unique a pris les décisions suivantes:

"[...] 1. Nomination de Baudouin Paquot SRL représentée par Monsieur Baudouin Paquot en tant qu'administrateur de la Fondation

L'administrateur unique décide de nommer la société à responsabilité limitée Baudouin Paquot, dont le siège est établi Chemin de la Fontaine 6 à 1472 Genappe et immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0840.859.940 (RPM Brabant wallon), représentée par Monsieur Baudouin Paquot en qualité d'administrateur de la Fondation avec effet à compter du 25 février 2025 pour une durée indéterminée.

2. Pouvoirs

L'administrateur unique décide de donner tous les pouvoirs à Me Jérôme Terfve, Me Eline Vancanneyt ou tout autre avocat du cabinet d'avocats Tetra Law SRL, dont le siège est situé à 1050 Bruxelles, avenue Louise 240, avec pouvoir d'agir seul et faculté de substitution, pour accomplir, chacun agissant seul ou conjointement, au nom et pour le compte de la Fondation toutes les formalités de publication légale relatives aux décisions adoptées dans la présente et, en particulier, la publication d'un extrait des présentes décisions de l'assemblée générale aux Annexes au Moniteur belge, la mise à jour de l'inscription de la société à la Banque-Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise, des Guichets d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire. [...]"

Eline Vancanneyt
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du bulletin

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pu ou pu déléguer la personne ou les personnes ayant pu déléguer

Au verso

Nom et signature, non applicable aux actes de type "Mentionner"